



Rapport annuel 2016 du Programme FEDER-FSE-IEJ Aquitaine 2014-2020 présenté au Comité de suivi du 30 juin 2017

Résumé à l'attention des citoyens

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes soutenus par les Fonds européens, un rapport est réalisé chaque année par l'autorité responsable pour rendre compte de leur avancement et des premiers résultats visibles.

Ce document synthétise le contenu du rapport annuel 2016 du Programme d'investissement pour la croissance et l'emploi Aquitaine FEDER-FSE-IEJ 2014-2020, rapport qui a été présenté au comité de suivi du 30 juin 2017 à Bordeaux.

Pour en savoir plus sur les programmes et les projets soutenus en Région Nouvelle-Aquitaine

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>

Rapport annuel 2016 du Programme FEDER-FSE 2014-2020 pour l'Aquitaine

Résumé à l'intention des citoyens

Contexte général, résultats attendus

Le programme d'investissement pour la croissance et l'emploi Aquitaine 2014/2020, a été approuvé et lancé officiellement en novembre 2014. Doté de 459,3 millions d'euros de subventions européennes, il prévoit un investissement total de 1,3 milliard € devant contribuer à « une croissance intelligente, durable, inclusive », priorités fixées par l'Union Européenne à l'horizon 2020. La stratégie du programme Aquitaine y contribue via 5 axes prioritaires et un volet d'appui technique et mobilise 368,7M€ de **Fonds européen de développement régional (FEDER)**, 80,5M€ de **Fonds social européen (FSE)** et 10M€ de crédits spécifiques à **l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ)**.

Une exigence de résultats renforcée : la répartition des crédits disponibles par axe exprime les priorités régionales sur le territoire Aquitaine pour lesquelles sont attendus des résultats très concrets sur cette période décrits dans 22 « objectifs spécifiques ». Le rythme d'avancement sera vérifié à mi-parcours (fin 2018) et conditionne l'attribution de la réserve de performance (26,3M€) par la Commission Européenne. De plus des évaluations en cours et en fin de programme devront montrer si les résultats observés sont au niveau attendu et dans quelles mesures les actions menées y ont contribué.

Quels sont les principaux résultats attendus à la fin de la période 2014-2020 et les moyens alloués, le point d'étape de performance fixé en 2018 et les réalisations visibles fin 2016 ?

Axes et dotation européenne	Principaux changements attendus au terme du programme suivant les 22 objectifs	Actions prévues à 2023	Point d'étape 2018	Situation fin 2016
Axe 1, 157M€ de FEDER en faveur de la recherche /innovation et de la compétitivité des PME	<ul style="list-style-type: none"> augmentation des effectifs de recherche et des dépenses de recherche et développement en particulier dans les PME, accroissement de la durée de vie des jeunes entreprises et du nombre d'entreprises de taille intermédiaire. 	3800 entreprises bénéficiant d'un soutien direct ou indirect, donnant lieu à un investissement de 493M€	2430 entreprises 77,8M€ d'investissement	2197 entreprises bénéficiaires 37M€ d'investissement
Axe 2, 87,4M€ de FSE-et IEJ en soutien à l'amélioration de l'accès à l'emploi des Aquitains	<ul style="list-style-type: none"> augmentation du taux de qualification et d'accès à l'emploi amélioration de la qualité et de l'efficacité des actions du système d'orientation et de formation réduction de part des étudiants les plus défavorisés sortis sans diplômes augmentation du nbre de jeunes accompagnés et en emploi augmentation du nombre de participants créateurs d'entre. hausse du nbre d'entreprises et d'emploi dans l'ESS 	au bénéfice de plus de 30300 chômeurs et d'au moins 19500 jeunes, pour un investissement total de 149M€	19400 chômeurs, 15100 jeunes, 40M€	7022 chômeurs 6843 moins de 25 ans 7,4M€
Axe 3, 57,5 M€ de FEDER pour les investissements dans l'économie numérique,	<ul style="list-style-type: none"> accroissement de la couverture Très Haut Débit dans les zones prioritaires, augmentation les usages numériques par les entreprises ainsi que de l'offre de services publics numériques à destination des citoyens 	installation de 135 000 prises très haut débit et soutien de plus de 300 entreprises, 186M€ d'investissement	50000 prises, et 100 entreprises, 29,4M€	5 entreprises 2M€
Axe 4, 122,3M€ de FEDER en soutien à la transition énergétique et écologique	<ul style="list-style-type: none"> accroissement de production d'énergies renouvelables, réduction de « l'intensité énergétique » des entreprises et réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics et du logement, accroissement de la fréquentation des réseaux de transport en commun et modes doux, réduction de la vulnérabilité des populations à certains risques d'inondation, d'érosion submersion et pollution développement du tourisme en Dordogne autour d'un patrimoine culturel exceptionnel (site de Lascaux) préservation et restauration de la biodiversité et des continuités écologiques. 	Production de 15MW supplémentaires d'énergies renouvelables, amélioration énergétique des logements pour 16000 ménages et création ou l'aménagement de 7 pôles d'échange avec les TER, pour 359M€ d'investissement total.	3800 ménages, 4MW ENR supplémentaires , aménagement facsimilé du site Lascaux terminé, 2 pôles d'échange, 56M€	40 ménages bénéficiaires Lascaux IV terminé 15,2M€ d'investissement
• l'axe 5, 19M€ de FEDER en faveur du développement des Quartiers Urbains en difficulté	44 quartiers dans 12 agglomérations prioritaires par la politique de la ville <ul style="list-style-type: none"> création d'activités économiques et amélioration des conditions de vie dans les quartiers prioritaires 	construction/réhabilitation de 50000 m ² d'espaces liés au développement éco et 11000 m ² d'espaces de vie , 38M€	2200 m ² d'espaces créés ou aménagés, 6M€	700m ² d'espaces 0,7M€

Les faits marquants de 2016 pour la deuxième année de programmation

L'année 2016 a permis aux 5 axes prioritaires (hors assistance technique) de monter en puissance en sélection (ou programmation) de projets et pour chacun d'entre eux d'enregistrer les premières réalisations. Sur les 22 objectifs spécifiques que comporte le programme, 21 sont maintenant engagés.

Ainsi au 31/12/2016, 782 projets correspondant à 397,4M€ d'investissement ont été sélectionnés dont 254 projets soutenus par le FEDER et 528 par le FSE. Parmi ces derniers 290 étaient également soutenus par l'IEJ à destination des jeunes sans emploi. Ces projets correspondent à 31,3% de l'ensemble des investissements prévus dans le programme. Fin 2016, 63M€ de factures ont été transmises par les bénéficiaires et plus de 510 projets sont « physiquement réalisés».

L'axe 1 **recherche innovation, compétitivité des entreprises** reste l'axe soutenu par le FEDER le plus dynamique et connaît la plus forte progression avec une programmation de 40,8% des dépenses prévues sur l'axe et 123 projets sélectionnés dont 35 liés aux recherches appliquées, 28 aux produits/procédés innovants, 29 aux nouvelles entreprises et 31 aux PME en développement. Par ailleurs, parmi ces actions 66 relèvent plus spécifiquement de l'innovation et se concentrent sur au moins l'un des 11 domaines de la stratégie régionale de spécialisation intelligente. Les projets sélectionnés concernent potentiellement 3838 entreprises aidées directement ou indirectement (12664 en incluant les programmes de R&D des centres d'expérimentation agricole). Fin 2016 au moins 30 opérations sont terminées et touchent 2197 entreprises sur les 2430 attendues pour fin 2018.

L'axe 2 concerne **l'amélioration de l'accès à l'emploi** et sur la partie FSE, fin 2016, atteint 29% des investissements prévus pour un total de 236 projets sélectionnés. Egalement au sein de l'axe 2, l'Initiative pour l'emploi des Jeunes correspond à un objectif spécifique en faveur des jeunes de moins de 26 ans ni en emploi, ni en enseignement, ni en formation (NEET) et atteint le niveau de programmation en coût total de 127% avec 290 projets sélectionnés. Un des enjeux pour ce dispositif qui se termine en 2018 est en effet de programmer la plus large partie de l'enveloppe dans les deux premières années du programme afin d'agir massivement sur la situation des jeunes les plus éloignés de l'emploi. Fin 2016 sur l'ensemble de l'axe 2, 337 projets sont terminés concernant majoritairement des actions de formation mais aussi des actions d'appui au système régional d'orientation et en faveur des créations et reprises d'entreprises notamment de l'économie sociale et solidaire. Les premiers bilans des actions de formation, d'orientation ou d'apprentissage dénombrent près de 7465 participants dont une majorité de chômeurs et de moins de 25 ans pour une participation de plus de 50% de femmes

L'axe 3 couvrant **les investissements numériques** atteint 13,5% de coût total programmé avec 41 projets sélectionnés qui concernent 29 entreprises soutenues dans le cadre de leur transformation numérique ainsi que la mise en place de 12 projets de services numériques sur le territoire Aquitain. Un enjeu important de l'axe est également le soutien aux réseaux très haut débit pour les zones prioritaires, objectif qui à ce stade n'a pas encore été engagé. Fin 2016, 9 projets sont terminés.

L'axe 4 en faveur de **la transition écologique et énergétique** atteint un niveau d'investissement de 23,04 % du montant prévu avec 67 projets sélectionnés dont 8 liés aux énergies renouvelables, 4 à la réduction de l'intensité énergétique des entreprises, 4 aux réductions de consommation d'énergie de bâtiments publics ou de logements, 3 aux modes durables de déplacement, 19 à la prévention des risques, 28 à la biodiversité et le projet spécifique de reconstitution du facsimilé de Lascaux. Tous les objectifs de cet axe sont maintenant engagés. Fin 2016, 31 opérations sont terminées dont le site de Lascaux IV qui a été inauguré mi-décembre 2016.

L'axe 5 concerne le développement intégré **des quartiers en difficultés, au total 44 quartiers** répartis dans 12 agglomérations éligibles au nouveau périmètre de la politique de la ville et regroupant près de 101000 habitants. Fin 2016, l'axe atteint 15,7% des dépenses prévues pour 15 projets dont 9 correspondent au soutien à l'élaboration des stratégies des agglomérations concernées et 6 à des projets d'investissement ; parmi ces derniers 2 contribuent à la création d'activités économiques et 4 à l'amélioration des conditions de vie. Fin 2016 toutes les stratégies ont été validées, 11 conventions ont été signées permettant aux agglomérations de sélectionner leurs projets. Au total 10 projets sont terminés dont les 9 études stratégiques et 1 projet d'investissement (pôle petite enfance à Bergerac).

Considérant l'ensemble des 5 axes d'investissement, la majorité des cibles fixées dans le **cadre de performance** sont en bonne voie d'être atteintes pour le point d'étape 2018 (cf. tableau) Cependant quelques incertitudes juridiques restent toujours à lever avec la Commission Européenne concernant certains dispositifs d'aide (ex THD TIC) pour garantir l'atteinte des objectifs fixés à mi-parcours mais aussi au terme du programme en 2023.

L'appui technique du programme concerne les axes 6 (FEDER) et 7 (FSE) qui ont programmé respectivement 29,8 et 54,4% des dépenses prévues. Ces actions correspondent au fonctionnement du programme et principalement à la rémunération des agents dédiés à la mise en œuvre de ce programme et à des prestations externe d'appui concernant le suivi du programme, la vérification des dépenses, l'évaluation, la communication et la formation des agents. Dans certains domaines d'intervention, une prestation d'expertise vient aussi en appui des porteurs de projets (ex diagnostic d'efficacité énergétique pour le logement, diagnostic responsabilité sociétal des organisations pour les projets de plus de 2M€).

Un panorama de l'avancement du programme plus complet en 2016

Particularité du rapport 2016, celui-ci détaille dans une deuxième partie du document les progrès accomplis par axe et développe quelques questions transversales en revenant sur les engagements initiaux du programme, notamment :

- en précisant la manière dont ont été **pris en compte les 3 principes dits horizontaux** d'égalité femmes/hommes, de lutte contre les discriminations, de prise en compte du développement durable et également les modalités de **contribution aux objectifs liés aux changements climatiques**.
- en décrivant les **actions d'évaluation et les actions d'information et de communication** menées depuis le début du programme ainsi que **les modalités d'association des partenaires**,
- en apportant des précisions sur la mise en œuvre de **l'approche territoriale du programme** (ex axe urbain, territoires spécifiques), sur les mesures visant **les groupes cibles et territoires touchés par la pauvreté** ainsi que sur **l'articulation avec d'autres stratégies régionales ou interrégionales** (exemple stratégie du bassin maritime atlantique)

Cette analyse plus détaillée sera actualisée pour le rapport 2019 et le rapport 2023 de clôture du programme.

Pilotage et perspectives 2017 :

Dans le contexte de la Région Nouvelle Aquitaine, un comité régional de suivi inter-fonds s'est réuni en 2016 à Poitiers mobilisant plus de 260 participants. Il a été l'occasion de rendre compte de l'avancement des programmes des 3 ex régions, de présenter les rapports annuels et de promouvoir les potentialités des différents programmes.

Par ailleurs, des travaux visant à faire converger les gouvernances et les modalités de gestion de tous les programmes européens mis en œuvre en Nouvelle Aquitaine ont été menés tout au long de l'année et vont se poursuivre dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ces dispositifs.

En résumé, au regard de sa deuxième année de mise en œuvre, le programme Aquitaine avance relativement bien avec un taux de 32,4% de consommation des crédits européens et est sur une bonne trajectoire de réalisation pour la majorité des cibles intermédiaires fixées pour 2018 mais il connaît cependant des retards sur certains objectifs. Comme pour les autres programmes, il doit par ailleurs faire face aux incertitudes réglementaires et s'adapter aux nouvelles modalités d'intervention régionale dans le contexte de la réforme territoriale.

L'autorité de gestion a pris en compte ces difficultés en renforçant l'accompagnement des porteurs de projets, l'animation du programme et l'information notamment à destination des porteurs de projets potentiels.

Quelques illustrations de projets réalisés en 2016 :

Innovation

En Lot et Garonne, (47), Estillac : Agrotec, Centre de Ressources Technologiques du secteur agroalimentaire spécialisé sur les fruits et légumes a réalisé une plateforme technique au service des PME du secteur dans le but d'accélérer la mise en marché de leurs nouveaux produits. Aide européenne FEDER : 191 482 euros.

Dans les Landes (40), à Sore : projet de R&D , porté par la SAS LA DOUCE, société spécialisée dans l'industrie et la production des eaux de table s'est engagée dans une démarche d'écoconception dans le domaine de l'eau en bouteille. Aide européenne FEDER : 200 000 euros.

Compétitivité

En Dordogne (24), à Eymet : extension de bâtiments de production de l'entreprise LOU GASCOUN, fabrication artisanale de produits à partir de recettes traditionnelles du Sud-Ouest avec des produits frais de la région. Ce projet a pour but de pérenniser l'entreprise dans le respect des valeurs sociales, environnementales et sociétales. Aide européenne FEDER : 600 000 euros.

Formation – emploi

Gironde (33), Bordeaux : Ecole 2ème Chance (E2C) Bordeaux Métropole Aquitaine portée par l'AFEPT. Il s'agit de permettre aux jeunes sortis sans diplôme et sans qualification du système scolaire, de s'inscrire dans un parcours éducatif d'acquisition de compétences et comportements leur permettant une intégration professionnelle et sociale durable. Au 31/12/2016 190 jeunes bénéficient de l'action. Aide européenne FSE IEJ : 1,06 M euros.

Lot et Garonne (47) - Le projet ACTES (Attractivité Culturelle des Territoires par l'Économie Solidaire) porté par la Compagnie « L'escalier qui monte » a pour objectif de développer la diffusion de spectacles vivants professionnels dans le département du Lot et Garonne, en favorisant la rencontre des publics, des artistes et l'implication des partenaires institutionnels et privés locaux. Aide européenne FSE : 16 000 euros.

Numérique

En Gironde (33), Tayac, : la Tonnellerie Vincent DARNAJOU, dans le cadre d'un appui à la transformation numérique, l'entreprise a développé sa stratégie d'identité visuelle et digitale pour augmenter sa visibilité, promouvoir sa marque et développer l'exportation. Aide européenne FEDER : 7 775 euros.

Energie - Climat-

Dans les Pyrénées Atlantiques (64) : Rénovation thermique de la résidence ROUSSANE à Monein porté par l'Office Palois de l'Habitat - Le but final est de réduire la consommation énergétique des ménages concernés (7) et son impact sur l'environnement. Aide européenne FEDER : 16 263 euros.

Environnement –Patrimoine -

En Dordogne (24), Montignac, sanctuarisation de la colline de Lascaux : aménagement du Centre International de l'Art Pariétal: le projet porté par le Conseil Départemental de Dordogne comprend la construction du fac-similé de la grotte ainsi que les espaces d'installation. Ces travaux couvrent un aménagement de 986 m² et un volet numérique comprenant des aménagements scénographiques. Le Centre international de l'art pariétal a ouvert mi-décembre 2016. Plus de 400 000 visiteurs par an sont attendus. Aide européenne FEDER : 12M€ euros.

Développement urbain

En Dordogne (24), Bergerac : la communauté d'Agglomération Bergeracoise a réalisé un Pôle Petite Enfance, établissement qui regroupe au sein du quartier prioritaire rive gauche de la ville de Bergerac, une crèche halte-garderie, un relais assistantes maternelles et une crèche familiale, avec des horaires mieux adaptés aux besoins des familles. Aide européenne FEDER : 657 000,00 €.